



Prix 2027

Transformation et commerce

bio.inspecta et q.inspecta cautionnent votre crédibilité – avec un service compétent et des prix équitables.

Audits	Durée sur place	Prix (CHF)	par
Prix des audits			
Mini-Audit	jusqu'à 1 h	207.–	forfait
Petit Audit	jusqu'à 2 h	360.–	forfait
Moyen Audit	jusqu'à 4 h	673.–	forfait
Grand Audit	jusqu'à 8 h	1325.–	forfait
Travaux préparatoires et finaux, rapport d'inspection.	Selon travail effectif	180.–	heure

Temps et frais de déplacement

Petit Audit / Mini-Audit	196.–	visite
Moyen Audit	207.–	visite
Grand Audit	233.–	visite
Audits internationaux ¹	en fonction du travail	

Prélèvement d'échantillons et analyses selon l'art. 30a de l'Ordonnance sur l'agriculture biologique

Ce montant de base est une participation aux frais relatifs à l'organisation des prises d'échantillons et analyses de résidus

Mini-Audit	40.–	an
Petit Audit	50.–	an
Moyen Audit	65.–	an
Grand Audit	120.–	an

Contrôles par sondage sans préavis selon l'art. 30

de l'Ordonnance sur l'agriculture biologique et l'art 12 de l'ODMA²

Participation aux frais liés aux contrôles par sondage

Mini-Audit	21.–	an
Petit Audit	32.–	an
Moyen Audit	53.–	an
Grand Audit	106.–	an

1) sauf FL

2) Sélection des entreprises selon les consignes de l'art. 30abis. et de l'art. 12, al. 3 de l'ODMA. Les contrôles par sondage sans préavis ne sont pas facturés si aucune anomalie n'est constatée. En cas de divergences, les frais sont facturés conformément à la liste des prix.

Certification	Prix (CHF)	par
Selon la charge de travail ³	180.–	heure
Certification de labels bio (supplémentaire)	53.–	label
Certificat dans d'autres langues	53.–	certificat
Lettre recommandée de la certification	180.–	lettre

Forfaits

Certification NOP transformation	760.–	certificat
Certification NOP entrepositaires sous-traitants	540.–	certificat
Certification Rainforest Alliance ⁴		
Single Site	1090.–	certificat
Multi-site jusqu'à 5 sites	1640.–	certificat
Multi-site plus de 5 sites	2290.–	certificat
Vérification des formulaires nécessaires	360.–	certificat
Certification MSC / ASC CoC ⁵		
MSC CoC Default Single site	790.–	certificat
MSC et ASC CoC Default Single site	1140.–	certificat
Certification multisite/Certification de groupe MSC et ASC CoC		Selon accord
Certification Donau Soja	440.–	certificat
Certification RSPO	1520.–	certificat
Frais d'inscription RSPO	430.–	entreprise

3) min. 1h25 h par certification

4) La certification est effectuée par CERES

5) Les forfaits sont valables pour autant que le travail ne dépasse pas 4 heures. Tout ce qui est supérieur est facturé à 180 CHF par heure.

NATRUE	Prix (CHF) ⁶	par
Généralités		
Frais d'administration (tous les 2 ans)	200.–	entreprise
Demandes, demandes de renseignements et échange d'informations, clarifications préalables, vérification des étiquettes, des recettes, des matières premières, des formulations Relances	180.–	heure
Frais de déplacement international	94.–	heure
Contrôles supplémentaires inopiné ⁷		Selon liste page 1
Certification NATRUE (produits finis ou matières premières)		
Certification NATRUE par marque ⁸ (validité de 2 ans)	450.–	entreprise
Certification de produits / matières premières	180.–	heure
NATRUE Approbation des matières premières et approbation de la formule		
NATRUE Approbation des matières premières et de la formule, y compris publication sur la liste NATRUE (valable 2 ans)	250.–	entreprise
Approbation de matières premières et de formules	180.–	heure
6) Les prestations internationales sont facturées en euros. Le taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la facture est appliqué pour la conversion monétaire.		
7) Le choix des entreprises se fait selon les directives du point 7.4.2b. «NATRUE Requirements for Certification Bodies».		
8) Les forfaits sont valables pour autant que le travail ne dépasse pas 2 heures. Chaque heure supplémentaire est facturée 180 CHF par heure.		
Administration		
Frais d'inscription	100.–	entreprise
Établissement de certificats de contrôle etc. jusqu'à 25	47.–	documents
Établissement de certificats de contrôle etc. à partir de 26 ans	32.–	documents
Annulation/report d'une date d'audit convenue		
4 semaines à 10 jours avant l'audit	100.–	audit
moins de 10 jours avant l'audit	250.–	audit
Recours		
Recours partiellement rejeté	200.–	recours
Recours rejeté	400.–	recours
Autres prestations		
Maintien de la procédure de contrôle sans audit ni certification / Listage dans la procédure de contrôle, y compris informations actuelles.		Tous les frais respectifs
Analyse positive des résidus lors de la campagne d'échantillonnage, contrôle non réalisable en raison de documents manquants ou d'autres raisons imputables de client		
Clarifications concernant les importations et les exportations, les résidus de pesticides, la séparation, d'autres requêtes émises par les clients, la documentation ou les demandes de propriétaires standard et d'autorités, etc.	180.–	heure
Rappel documents	60.–	rappel
Offres individuelles		
bio.inspecta et q.inspecta proposent une palette exhaustive d'inspections et de certifications supplémentaires. Celles-ci sont facturées selon des listes de prix spéciales. N'hésitez pas à vous renseigner!		

Sous réserve de modifications. Ces prix sont valables pour la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Tous les prix s'entendent hors TVA de 8,1%. Délai de paiement: 30 jours net. À partir du deuxième rappel, des frais de rappel de CHF 10.00 sont facturés, à partir du troisième rappel, ils s'élèvent à CHF 20.00.

bio.inspecta AG / q.inspecta GmbH
Ackerstrasse 117
CH-5070 Frick
Tél. +41 (0) 62 865 63 00
info@bio-inspecta.ch
www.bio-inspecta.ch

bio.inspecta Romandie
Route de Lausanne 14
CH-1037 Etagnières
Tél. +41 (0) 21 552 29 00
romandie@bio-inspecta.ch

bio.inspecta Svizzera italiana
Via Emilio Bossi 6
6901 Lugano
Tél. +41 (0) 91 210 02 90
contatto@bio-inspecta.ch